

1^{ère} Edition

UNIVERSITE DE L'ENVIRONNEMENT

=====

Thème: Impacts des Changements Climatiques sur la pêche. Quelles bonnes pratiques d'adaptation pour relever les défis ?

=====

RAPPORT GENERAL



Saint Louis du 20 au 21 Mars 2014

SOMMAIRE

I/Introduction	3
II/ Objectifs et Resultats Attendus	3
2.1/Objectif	3
2.2/ Résultats attendus	3
III/ Ceremonie d'ouverture.....	3
IV/ Déroulement des Travaux.....	5
Session I : Pêche et Changements Climatiques	5
Session 2 : La Gouvernance de la Pêche	7
Session 3 : Stratégies d'adaptation au Changement Climatique.....	7
V/ Principales Recommandations.....	11
VI/ Ceremonie de Cloture	12
Annexes :	13

I/INTRODUCTION

les 20 et 21 Mars 2014 à Saint-Louis, l'association Action Solidaire International, en partenariat avec la Stratégie de la Croissance Accélérée (SCA), ENDA ENERGIE, SEM-FUND, WETLANDS INTERNATIONAL, CEFE et le Projet USAID/COMFISH, a organisé, la première édition de l'Université de l'Environnement sur le thème: « **Impacts des changements Climatiques sur la pêche : Quelles bonnes pratiques d'adaptation pour relever les défis** »,.

L'Université de l'Environnement est un nouveau concept lancé par Action Solidaire International en 2013, qui vise à renforcer la capacité et le leadership des organisations de la société civile et des acteurs communautaires sur les questions relatives à l'éducation environnementale. Il se veut être une plateforme d'échange, de réflexion et de formation.

La rencontre a vu la participation des représentants des comités locaux de pêche artisanal (CLPA) de Saint-Louis, Gandiole, Hann, Dakar-Ouest, Lompoul, des Associations des femmes transformatrices de Gandiole et de Gandon, du Service régional des pêches et de la surveillance, du Ministère de la Pêche et des Affaires Maritime, du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, des partenaires techniques et financiers, des Organisations de la Société Civile et de l'Université Gaston Berger. Voir annexe pour la liste complète des présences.

II/ OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

2.1/ Objectif

L'objectif visé par cette première édition est de créer une plateforme pour exposer les diverses analyses sur l'impact du changement climatique dans la pêche et les différentes stratégies d'adaptation développées au niveau national par les acteurs, tout en proposant des alternatives en matière de bonnes pratiques pour une pêche durable.

2.2/ Résultats attendus

Trois résultats étaient attendus à la suite des travaux de ces deux journées:

- Les enjeux de l'Education relative à l'Environnement sont déterminés;
- Des connaissances et des bonnes pratiques en matière de pêche dans un contexte de changement climatique sont partagées;
- Les participants (es) sont sensibilisés (es) sur leurs rôles et responsabilités pour la préservation de l'environnement et la gestion des ressources halieutiques.

III/ CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence de plusieurs personnalités représentant les autorités publiques et les partenaires financiers. Elle est rythmée par cinq communications.

Dans son allocution, Monsieur Khalil Rakhmane NDIAYE, Coordonnateur de la grappe « Produits de la Mer et Aquaculture de la SCA a salué l'initiative prise par l'Association Action Solidaire International. Il a en outre relevé la pertinence du thème retenu pour cette première édition de l'Université de l'Environnement, et magnifié le choix de Saint-Louis, eu égard de l'impact des changements Climatiques sur la Ville de Saint-Louis avec des conséquences manifestes sur le secteur de la pêche, principale activité économique. Il a également noté que ce fléau impacte négativement sur les performances du secteur en matière de contribution à la croissance et à la lutte contre la pauvreté, avant de relever la qualité de la représentation multi forme des acteurs, ce qui témoigne de l'importance de la journée.

La représentante de ENDA Energie, Madame Aïssatou DIOUF, après avoir félicité Action Solidaire Internationale pour l'organisation de cette première édition de l'Université de l'Environnement, a magnifié l'excellence des relations que sa structure entretient avec l'association. Elle a, en outre, remercié les organisateurs des opportunités offertes en matière d'échange avec les acteurs sur les stratégies et pratiques d'adaptation aux changements Climatiques développées dans le cadre de leurs programmes respectifs. Enfin elle a fait la présentation des objectifs et résultats attendus du Projet de Gestion Intégrée des Zones Côtières, dont Saint-Louis fait partir des zones d'intervention du projet, qui y sera déroulé tout prochainement avec les communautés de base.

Le Directeur de la Pêche Maritime Monsieur, Camille J.P. MANEL a axé son intervention sur l'importance de cette journée et de l'initiative de Action Solidaire International sans manquer de souligner la pertinence du thème retenu pour cette première édition, mais aussi sur le choix porté sur Saint-Louis, Ville de pêche à forte potentialité halieutique, mais qui subit de plein fouet les impacts négatifs des changements Climatiques. C'est pourquoi le cadre multi acteur ainsi créé permet un partage pratique d'informations, facilite la synergie des stratégies d'adaptation développées par l'ensemble des intervenants dans le secteur tout en impliquant les acteurs de la pêche. Il termine en invitant les organisateurs à assurer un suivi des recommandations qui découleront de ces journées d'échanges et de réflexions.

Dans son discours de bienvenue, Monsieur Mamadou BARRY, le Directeur Exécutif de Action Solidaire International a remercié tous les participants d'avoir bien voulu répondre à l'invitation et rehausser de par leur présence l'importance de cette première édition de l'Université de l'Environnement.

Après avoir rappelé le concept de l'Université de l'Environnement, les objectifs de cet atelier, les résultats attendus et le pourquoi du choix de Saint-Louis, il a passé en revue les enjeux du secteur de la pêche et l'intérêt qu'attache l'organisation qu'il dirige à la problématique des changements Climatiques qui est une réalité au Sénégal. Il a, en outre, mis l'accent sur le rôle de plateforme multi acteurs qui favorise l'échange de connaissances et le partage de bonnes pratiques entre

universitaires, autorités étatiques, organisations de la société civile et partenaires techniques et financiers que se veut être l'Université de l'Environnement.

Il a terminé son allocution par remercier tous les partenaires qui ont bien voulu collaborer techniquement et financièrement pour assurer une bonne réussite à cette journée à l'instar de la SCA, de ENDA ENERGIE, de l'ONG SEM-FUND, WETLANDS INTERNATIONAL, du CEFE et du projet USAID/COMFISH.

Présidant la séance, Monsieur Babacar BA, l'Adjoint du Gouverneur de Saint-Louis, chargé du Développement, s'est réjoui d'être présent dans ce laboratoire que constitue l'Université de l'Environnement, symbolisé par la présence de l'Université Gaston Berger dans cet atelier. Il a aussi salué l'initiative et le concept développé par Action solidaire International, tout en soulignant la pertinence du choix de la Ville de Saint-Louis caractérisée par les effets visibles de l'impact des changements Climatiques sur les principales activités économiques des saint louisains.

Par ailleurs, Monsieur le gouverneur adjoint a magnifié la forte représentativité des services de l'Etat ainsi que des acteurs du secteur de la pêche à travers les CLPA.

Avant de déclarer l'ouverture des travaux de cette première édition, il a lancé un appel aux acteurs professionnels pour un changement de comportement et une meilleure organisation pour le développement du secteur.

IV/ DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux ont durés une journée et demi et se sont déroulés en séance plénière autour de trois sessions successives portant sur les thématiques suivantes :

- Pêche et changements Climatiques
- Gouvernance de la pêche
- Stratégies d'adaptation au changement climatique

Chaque session est marquée par une présentation suivie de discussion autour d'un panel mis en place à cet effet. Le wolof et le français ont été adoptés comme langues de travail.

☞ SESSION I : Pêche et changements climatiques

Cette session a été marquée par deux communications portant sur :

- Impact des changements Climatiques sur la pêche, présentée par le Professeur Omar DIOP, Directeur de l'UFR des Lettres et Sciences Humaines, Spécialiste des questions de pêche,
- Géomatique et pêche : Apports de la télédétection dans la gestion durable de la pêche, présentée par le docteur Labaly TOURE, Géographe-Géo-maticien, à la Section de Géographie.

Elle a été modérée par Monsieur Camille MANNEL, Directeur des Pêches Maritimes.

Dans sa présentation le Professeur DIOP a mis l'accent sur :

- la présentation du contexte de la Ville de Saint-Louis qui est une zone de pêche à forte potentialité halieutique.
- les différents scénarii des changements climatiques et leurs formes de manifestation (élévation du niveau de la mer, érosion côtière etc.). La menace que représente les changements climatiques pour la durabilité de la pêche avec des impacts visibles au niveau de **l'espace de production** (modification des aires de production, disparition de certaines zones de frayères...), de **l'espace social** (baisse de la production halieutique et du ramassage des mollusques, baisse des revenus, suppression d'emplois et paupérisation des populations, hausse des conflits...) et de **l'espace de consommation** (faiblesse du réseau de commerce, dégradation des infrastructures dédiées, menaces sur la sécurité alimentaire...)

Dr Labaly Touré a axé sa communication sur les apports de la télédétection dans la gestion durable de la pêche. A cet effet le focus a été mis sur :

- La définition de la géomatique comme outil permettant d'observer et de localiser l'existence des phénomènes sur la terre à l'aide de satellites ;
- Les principes de base de la télédétection ;
- L'absence de base de données sur les sites de pêche au Sénégal ;
- L'utilisation des techniques de la télédétection par les européens pour négocier les conventions de pêche ;
- L'importance pour les autorités sénégalaises de se l'approprier pour l'établissement de base de données permettant de faire la cartographie des sites de pêche, des sites de débarquement afin de maîtriser et contrôler le secteur de la pêche ;
- les difficultés pour nos Etats en voie de développement d'accéder à de telles technologies qui demandent beaucoup de moyens ;
- la nécessité de s'adapter pour faire face aux impacts négatifs du changement climatique.

A la suite de ces deux communications, des échanges entre les participants ont mis en exergue un certain nombre de **recommandations** qui tournent autour de quelques exigences :

- La Reconversion socio-professionnelle des acteurs vers d'autres secteurs tels l'agriculture, l'aquaculture, la pisciculture etc, pour s'adapter au changement climatique ;
- Passer à la phase atténuation par un changement de comportement des acteurs ;
- Développer la recherche participative et favoriser le partage de résultats entre scientifiques, universitaires et acteurs, tout en intégrant la géomatique dans les méthodes de pêche afin de réduire les conflits et les cas de disparition de pêcheurs ;
- Obligation de changer les méthodes de capture de la pêche artisanale pour favoriser la préservation des ressources halieutiques et le repos biologique tout en respectant la réglementation en vigueur ;

- Intégrer la dimension genre dans l'adaptation aux changements climatiques par leur renforcement de capacités sur les techniques de gestion, de conservation et de transformation du poisson ;
- Revoir les méthodes de transformation du poisson en modernisant les pratiques, intégrer l'approche hygiène et qualité dans la commercialisation, transformer les résidus de poisson en engrais et exploiter le site de l'Agropole de Saint-Louis ;
- Créer des infrastructures de travail (sites de travail distincts des d'habitation) et diversification des zones de stockage ;
- Appliquer les résultats de la recherche en utilisant les supports de communication.

☞ SESSION 2 : La Gouvernance de la pêche

Cette session a été marquée par la communication de Monsieur Camille J.P. MANEL, Directeur des Pêches Maritimes sur le thème : **Quelle gouvernance pour la pêche face aux impacts des changements Climatiques ?**

La session a été modérée par M. Khalil Rahmane NDIAYE, Coordonnateur de la grappe « Produits de la Mer et Aquaculture » de la SCA.

Dans sa présentation, Monsieur MANEL a mis l'accent sur :

- la définition de la gouvernance qui signifie étymologiquement un mode de gestion ;
- l'identification des différents types de gouvernance existant (gouvernance étatique, d'un Etat fort, partagé, communautaire, privé et papier) ;
- le type de gouvernance choisi par l'Etat du Sénégal (une gouvernance partagée avec cependant la mainmise de l'Etat sur le secteur) ;
- les efforts consentis par l'Etat pour tenter d'organiser le secteur de la pêche (existence d'un Conseil consultatif sur la pêche, d'un Service régional, création des CLPA, AMP...);
- l'existence d'une cogestion dans le secteur avec l'existence des acteurs de la pêche artisanale à côté de ceux de la pêche industrielle ;
- l'absence de synergie dans le secteur et l'existence de conflits d'intérêts (entre Acteurs, ONG et Etat) ; posant à l'Etat un problème d'interlocuteur ;
- l'absence de légitimité dans les instances représentatives des communautés de pêcheurs surtout pour la pêche artisanale (refus du renouvellement des instances) anéantissant la prise et l'application des décisions ;
- Manque de synergie des interventions des projets et programmes développés dans le secteur et absence de responsabilisation des acteurs par l'Etat.

☞ SESSION 3 : Stratégies d'Adaptation au Changement Climatique

Cette troisième session a été consacrée au partage des pratiques d'adaptation face au changement climatique développées par les partenaires. Cette session a été modérée par le

Docteur Labaly TOURE et Mme Diouf, représentante de ENDA. Les différentes communications ont porté sur :

- la Gestion Intégrée des Zones Côtières à Malika, Mbour, Joal et Saint-Louis présentée par Mme Aïssatou DIOUF représentante de ENDA Energie à travers le Projet GIZC;
- Les Stratégies d'adaptation aux changements Climatiques dans le secteur de la pêche : expérience du BRADES avec le PERACOD, présentée par M. DIARRA, Directeur du BRADES et M. Abdoulaye LY du PERACOD ;
- L'accès à l'énergie et aux technologies de cuissons propres : quels enjeux pour la pêche, présentée par Monsieur Siré A. DIALLO, Directeur de l'ONG SEM-FUND ;
- L'éducation environnementale comme réponse au changement climatique, présentée par Monsieur Bakary NDIAYE, Coordinateur du Centre d'Etude et de Formation en Education Environnementale (CEFE).

Le 1^{er} panel animé par Mme DIOUF a mis l'accent sur :

- la définition du concept de gestion intégrée des zones côtières qui est une démarche et un outil de gouvernance du littoral qui vise un développement durable ;
- Les principes qui la régissent, reposant sur la réalisation d'un diagnostic préalable et la définition du périmètre du projet ;
- Les enjeux liés à l'occupation du littoral et les objectifs du projet visant à contribuer à une gestion intégrée et durable de la zone côtière et à l'adaptation au changement climatique des zones côtières ;
- Les résultats attendus (promouvoir le développement d'activités économiques autour du littoral, la mise en place de mécanisme d'atténuation à l'érosion côtière...), ainsi que les 4 zones d'intervention du projet;
- Les différentes activités du projet (information, sensibilisation, communication, gestion des déchets, développement de l'intercommunalité, mise en place d'entreprises sociales et solidaires...);
- La stratégie de mise en œuvre du projet ;
- Les actions développées par le projet à Saint-Louis : mise en œuvre du projet de transformation des groupements locaux de gestion des déchets en entreprises sociales (TRAGGES), par le renforcement des capacités des CETOM et le développement de réflexions éco-citoyennes et la sensibilisation des populations locales sur les GIE...

Suite à ces deux présentations, plusieurs échanges ont eu lieu et ont permis de formuler **les recommandations** suivantes :

- Accepter le renouvellement des instances représentatives pour plus de légitimité des communautés de pêcheurs ;
- Assurer le retour d'informations à la base et encourager la communication ;
- Favoriser le partage de responsabilité en renforçant la confiance aux acteurs;

- Aller vers une synergie des intérêts au niveau des acteurs pour s'approprier des décisions prises ;
- Repréciser le rôle des ONG qui doivent prévenir l'Etat sur les problèmes et favoriser la concertation avec les acteurs ;
- Intégrer la dimension genre dans les instances représentatives ;
- Sensibiliser les communautés de base sur la nécessité de la gestion des déchets ;
- Impliquer tous les acteurs dans cette dynamique (notamment Mairie, Service d'Hygiène, Comités de salubrité et population) par une démarche inclusive, concertée et participative ;
- Mener des actions de sensibilisation pour le nettoyage de la plage et des berges ;
- Renforcer les outils pour assurer le suivi de la collecte des déchets ;
- Renforcer les initiatives de reboisement de la mangrove ;
- Favoriser la transition des GIE en entreprises sociales viables et renforcer les capacités des femmes transformatrices sur les systèmes de collecte et de tri des déchets ;

M. Diarra a axé sa communication autour des points suivants :

- Le Bureau de Recherche/Action pour le Développement Solidaire (BRADES), ses objectifs (vulgariser un système de transformation écologique du poisson envers les professionnels de la filière halieutique du quartier de Guet Ndar) ;
- les politiques d'adaptation (application de la politique énergétique de l'Etat, intervention dans le domaine des combustibles alternatifs de cuisson par les foyers améliorés) ;
- les pratiques d'adaptation et les méthodes de travail du BRADES basées sur la production du Bio charbon adapté à la transformation des produits halieutiques (400 tonnes entre 2007-2013) à partir du Typha, des résidus et de l'argile ;
- les distinctions reçues par l'Institution au niveau international (Lauréat Prix SEED 2011 en Afrique du Sud, Finaliste concours meilleur business plan 2013 organisé par le CTI PFAN et la CEDEAO à Accra) ;
- l'intégration de la technologie (production de foyers améliorés et marmites en inox) pour réduire l'utilisation du bois de la mangrove et la chaîne de distribution ;
- la place accordée aux études et au développement de la recherche pour maîtriser la technologie des énergies renouvelables ;
- les perspectives (Conventions de partenariats) et différents partenaires.

Les points abordés par M. Diallo portent sur :

- La problématique du manque d'accès à l'énergie durable ;
- Les conséquences de l'utilisation des méthodes traditionnelles sur les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'économie, de l'agriculture et sur la vie des femmes ;
- L'impossibilité de sortir de la pauvreté et de parvenir au développement durable avec les méthodes traditionnelles ;

- La nécessité de passer à l'autonomisation des femmes par l'accès à l'énergie et aux techniques de cuissons propres ;
- Faciliter l'accès des communautés défavorisées aux énergies propres et aux technologies durables ;
- Développer des approches basées sur des technologies adaptées au quotidien des consommateurs ;
- La promotion des technologies durables appropriées en termes d'efficacité et d'innovation (Fourneau Prime, Ecosac et Lampes solaires) ;
- la chaîne de distribution pour faciliter l'accessibilité du produit, avec des prix abordables et acceptables pour les ménages ;
- Mettre en œuvre des programmes orientés vers le micro-entrepreneuriat, le microcrédit et les renforcements de capacités ;
- Développer des opportunités de travailler avec des groupements de femmes en vue de favoriser le transfert de technologies.

Dans le quatrième panel, modéré par le Docteur Labaly TOURE, le Directeur du CEFE a axé sa communication sur les points suivants :

- la présentation du CEFE qui est un Département logé au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et dont il assure la coordination ;
- l'historique de l'éducation environnementale : destruction de l'environnement tributaire de l'action de l'homme, prise de conscience de la Communauté Internationale qui l'érige comme moyen de préserver l'environnement;
- le concept qui est un processus de prise de conscience des individus et collectivement pour un changement de comportement ;
- les objectifs (prise de conscience, acquisition de connaissances, développement de bons réflexes, compétences et participation responsable) ;
- l'éducation environnementale comme réponse pratique au changement climatique (par la formation aux techniques de pêche, respect de l'environnement marin) ;
- la nécessité de sensibiliser sur l'impact de la surpêche sur la reproduction de la ressource et la sécurité alimentaire

Les discussions ont fait ressortir les recommandations suivantes :

- Adopter des mesures d'adaptation au changement climatique par la promotion de l'accès aux énergies propres ;
- Lever les barrières d'accès à l'énergie et donner la priorité aux ménages défavorisés ;
- Promouvoir l'avancée des nouvelles technologies d'utilisation des énergies durables ;
- Créer une synergie des acteurs pour harmoniser les pratiques d'adaptation et d'atténuation ;
- Mutualiser les connaissances avec les acteurs non scientifiques et prendre en compte le savoir empirique;
- Intégrer la dimension genre et le renforcement de capacités des femmes transformatrices sur les techniques de cuissons propres ;

- Former les communautés de pêcheurs sur les techniques de pêche et le respect de l'environnement marin et côtier ;
- Favoriser le repos biologique et renforcer la sécurité alimentaire ;
- Saisir l'importance de l'éducation environnement et aller vers le changement de comportement ;
- Intégrer en plus de réseau scolaire, les Daaras et religieux, ainsi que les personnes du troisième âge afin de mieux promouvoir l'éducation environnementale comme solution durable au changement climatique.

V. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Les principales recommandations ressorties de la première édition de l'Université de l'Environnement sont :

1) Renforcer la gouvernance du secteur de la pêche

Il s'agira d'organiser le secteur de la pêche surtout artisanale en acceptant le renouvellement des instances représentatives des communautés de pêcheurs pour plus de légitimité afin de permettre à l'Etat d'avoir un interlocuteur commun et faciliter la prise de décisions et leur application. Impliquer en outre la dimension genre notamment les femmes transformatrices et tendre vers la synergie des actions pour plus de responsabilisation des acteurs par l'Etat.

2) Prendre conscience de l'effet des changements climatiques sur la pêche et favoriser le changement de comportement

Il faudrait pour se faire accepter le changement de comportement vis-à-vis de l'Environnement marin et côtier, modifier les méthodes de capture de la pêche artisanale, sauvegarder les ressources halieutiques en favorisant le repos biologique pour contribuer à la sécurité alimentaire, moderniser les techniques de transformation du poisson en créant des infrastructures de travail distinctes des habitats et diversifier les zones de stockage. Mais aussi accepter la reconversion socio-professionnelle des acteurs vers l'agriculture, la pisciculture ou l'aquaculture et favoriser le partage des recherches entre scientifiques, universitaires, acteurs et Etat.

3) Mener une campagne de sensibilisation pour la sauvegarde des sites de pêche, basée sur la lutte contre l'insalubrité des berges et la gestion des déchets

Il s'agira de sensibiliser les communautés de pêcheurs sur la nécessité de la gestion des déchets autour des sites de pêche, en impliquant tous les acteurs dans cette dynamique notamment la Mairie de Saint-Louis, les Services d'Hygiène, les Comités de salubrité etc, par une démarche inclusive, concertée et participative. Mais aussi développer des actions de sensibilisation pour le nettoyage de la plage et des berges en renforçant les outils pour assurer le suivi de la collecte des déchets, favoriser la transition des GIE en entreprises sociales viables et renforcer les capacités des femmes transformatrices sur les systèmes de collecte et de tri des déchets et enfin, renforcer les initiatives de reboisement de la mangrove.

4) Appliquer les stratégies d'adaptation développées par les ONG et les partenaires techniques et financiers

Il conviendra dans cette logique de s'adapter au changement climatique en modifiant les techniques traditionnelles de fumage du poisson et renforcer la scène de commercialisation notamment par la promotion de l'accès aux énergies durables en privilégiant les communautés défavorisées, l'utilisation des technologies de cuissons propres (Fourneaux améliorés, Fourneaux Prime, Ecosac, Lampes Solaires) , renforcer la compétitivité des produits de pêche transformés en mettant l'accent sur l'hygiène et la qualité et enfin s'organiser pour l'exportation compétitive des produits locaux sur le marché régional.

5) Promouvoir l'Education Environnementale comme réponse pratique au changement climatique

Il s'agira de prendre conscience du rôle de l'éducation environnementale comme vecteur de changement, impliquant le développement de connaissances sur la nécessité de préserver l'Environnement marin et côtier par l'intégration, en plus du réseau scolaire, des daaras et des religieux, ainsi que des personnes du troisième âge dans ce processus afin de mieux promouvoir le changement de comportement, car « **il faut changer ou disparaître** ».

6) Créer une Coalition pour la lutte contre les changements climatiques à Saint-Louis

Il s'agira de mettre sur pied un réseau locale de lutte contre les changements Climatiques pour servir de plateforme pour l'application des recommandations issues de ce cadre d'échange, mais aussi dérouler des stratégies de planification pour booster le développement du secteur de la pêche et de la Région de Saint-Louis de surcroit.

VI. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par la communication de Monsieur CISSE, Représentant du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable. M. CISSE a, dans son discours, remercié tous les participants, pour la richesse et la pertinence des recommandations formulées au cours de ces deux journées de réflexion. Il a, en outre adressé ses félicitations à l'Association « Action Solidaire International » pour cette belle plateforme que constitue l'Université de l'Environnement et souhaité qu'une suite soit réservée à cette initiative et qu'un suivi assuré aux recommandations.

ANNEXES :

- 1) Liste de Présences
- 2) Note d'information
- 3) Photos



Dr Labaly TOURE



M. Camille J.P. MANEL Directeur des Pêches Maritimes



Mme Aissatou DIOUF Coordonnatrice de Programme à Enda Energie



M.DIARRA



Mr Siré A. DIALLO Directeur de SEM FUND



M. Bakary NDIAYE Coordonnateur du CEFE



Fourneau Prime de l'ONG SEM FUND



Photo de famille